



LE CENTRE DES APPRENTIS D'ALSACE

DIT CAA

Association de droit local inscrite au registre des Associations de COLMAR

Vol.75 Folio n°47

SIREN 803 355 593

Siège

37, rue Saint Josse

68 000 COLMAR

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2024





Audit, conseil et expertise comptable

ML PLUS – Société à responsabilité limitée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux comptes

Au Capital de 100 000€ - RCS STRASBOURG 525 103 446

12, avenue des Vosges – 67000 Strasbourg – Tél : +33(0) 3 88 36 16 00 – info@ipilote.fr – www.ipilote.fr



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2024

LE CENTRE DES APPRENTIS D'ALSACE

DIT CAA

Association de droit local inscrite au registre des Associations de COLMAR

Vol.75 Folio n°47

SIREN 803 355 593

Siège

37, rue Saint Josse

68 000 COLMAR

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2024

Aux membres de l'Assemblée générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « LE CENTRE DES APPRENTIS D'ALSACE » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie intitulée « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- L'affectation correcte des produits OPCO qui sont à rétrocéder à chacun des UFA ainsi que la contribution aux frais de siège qui en découlent.
- L'estimation concordante des factures à établir aux différents OPCO au titre des contrats signés entre les parties pour les différentes formations,
- La pertinence des informations données dans l'annexe aux comptes sur les faits majeurs intervenus en 2024.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Strasbourg le 04 juin 2025

Le Cabinet ML PLUS
Commissaire aux comptes

Signé par Annabelle Fleury
Le 04/06/2025

ID: tx_AoA9BBWV19xD

Représenté par Annabelle FLEURY

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024



	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
. Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques				
. Autres	29 419	29 419		
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains				
. Constructions				
. Installations tech., matériels, outillage	252 235	249 332	2 903	7 732
. Autres				
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
. Participations et Créances rattachées				
. Autres titres immobilisés				
. Prêts				
. Autres	668		668	668
Total	282 322	278 751	3 571	8 400
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés	402 211		402 211	245 609
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	2 480 843		2 480 843	2 719 236
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	824 545		824 545	812 766
Charges constatées d'avance	2 231		2 231	5 479
Total	3 709 830		3 709 830	3 783 090
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	3 992 152	278 751	3 713 401	3 791 490

	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires	15 000	15 000
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité	100 000	100 000
. Autres		
Report à nouveau	209 332	106 973
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	99 524	102 359
Situation nette (sous-total)	423 856	324 332
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	173	1 951
Provisions réglementées		
Total	424 030	326 283
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	203 007	203 007
Total	203 007	203 007
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 133	7 365
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	191 419	179 978
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 887 812	3 074 857
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total	3 086 364	3 262 200
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	3 713 401	3 791 490

	du au	01/01/2024 31/12/2024	% PE	du au	01/01/2023 31/12/2023	% PE	Var. en val. annuelle	
							en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION								
Cotisations		90	0,02		70	0,02	20	28,57
Ventes de biens et services :								
- ventes de biens								
<i>dont ventes de dons en nature</i>								
- ventes de prestations de services		369 455	98,47		394 877	99,22	-25 422	-6,44
<i>dont parrainages</i>								
Produits de tiers financeurs :								
- Concours publics et subventions								
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable								
- Ressources liées à la générosité du public :								
Dons manuels								
Mécénats								
Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières								
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges		1 660	0,44		2 576	0,65	-915	-35,54
Utilisations des fonds dédiés								
Autres produits		4 009	1,07		476	0,12	3 533	742,14
Total		375 214	100,00		397 998	100,00	-22 784	-5,72
CHARGES D'EXPLOITATION								
Achats de marchandises								
Variation de stocks								
Autres achats et charges externes		109 838	29,27		93 441	23,48	16 397	17,55
Aides financières								
Impôts, taxes et versements assimilés		1 100	0,29		772	0,19	329	42,60
Salaires		119 743	31,91		144 958	36,42	-25 215	-17,39
Cotisations sociales		44 891	11,96		54 658	13,73	-9 767	-17,87
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		4 830	1,29		4 890	1,23	-60	-1,23
Dotations aux provisions								
Reports en fonds dédiés								
Autres charges		6	0,00		1 687	0,42	-1 681	-99,64
Total		280 408	74,73		300 405	75,48	-19 997	-6,66
Résultat d'exploitation		94 806	25,27		97 593	24,52	-2 787	-2,86
PRODUITS FINANCIERS								
De participation								
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé								
Autres intérêts et produits assimilés		2 940	0,78		2 727	0,69	214	7,84
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions de V.M.P.								
Total		2 940	0,78		2 727	0,69	214	7,84
CHARGES FINANCIERES								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différence négatives de change								
Charges nettes sur cession de V.M.P.								
Total								
Résultat financier		2 940	0,78		2 727	0,69	214	7,84

	du 01/01/2024 au 31/12/2024	% PE	du 01/01/2023 au 31/12/2023	% PE	Var. en val. annuelle en euros %	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	97 746	26,05	100 320	25,21	-2 573	-2,56
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion			160	0,04	-160	#####
Sur opérations en capital	1 777	0,47	1 879	0,47	-102	-5,43
Reprises sur provisions, dépréciatio et transferts de charges						
Total	1 777	0,47	2 040	0,51	-262	-12,86
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total						
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 777	0,47	2 040	0,51	-262	-12,86
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	379 932		402 765		-22 833	-5,67
TOTAL DES CHARGES	280 408		300 405		-19 997	-6,66
EXCEDENT OU DEFICIT	99 524	26,52	102 359	25,72	-2 835	-2,77
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
Total						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestation en nature						
Personnel bénévole						
Total						

ANNEXE

- **Informations sur l'entité et faits majeurs de l'exercice**
- **Règles et méthodes comptables**
- **Règles comptables sur les actifs, amortissements et dépréciation**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Notes sur le Compte de Résultat**
- **Engagements financiers et autres engagements**

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2024

Durée : 12 mois

1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE

Objet :

Le CENTRE des APPRENTIS D'ALSACE dit CAA a pour objet en qualité d'organisme de formation de dispenser des actions de formation par apprentissage au sens de l'article L 6211-2 du Code du Travail concourant au développement des compétences.

Activités ou missions :

Les missions menées concourent à la création d'une voie de formation initiale et continue ouverte à tous, sans limite d'âge et à tous les niveaux et au développement d'une pédagogie de l'action fondée sur la conjugaison d'activités professionnelles et d'acquisition de savoirs. L'association assure les missions prévues à l'article L6231-2 du Code du Travail.

Moyens mis en oeuvre :

Le CAA confie aux UFA l'organisation administrative et pédagogique des formations, selon une convention conforme à l'article L6233-1 du Code du Travail.

Les avances consenties aux UFA en cours d'année figurent dans le poste "autres créances" à l'actif. Le décompte définitif figure en "autres dettes" dans l'attente de la validation par l'AG.

Effectifs :

436

2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

L'UFA SONNENBERG a décidé, en accord avec le CFA CAA, d'établir les contrats d'apprentissage de ses apprentis, à compter des contrats débutant au 1er Juillet 2024. En parallèle de cet allègement administratif pour le CFA CAA, les frais de siège concernant ces contrats sont calculés au taux de 10 % au lieu de 13% par le CFA CAA.

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				☒
des titres de participation				☒
des autres titres immobilisés et titres de placement				☒
Frais externe de formation				☒
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables				☒
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation				☒
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
Immobilisations incorporelles	L	3 ans				
Dont frais de développement						
Dont fond commercial						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	L	2 à 5 ans				
Autres immobilisations corporelles						

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		

Frais de développement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de développement.....		

Fonds commercial :

	Valeur nette	Taux amortissement
Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

Actif immobilisé :

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	29 419			29 419
Immobilisations corporelles.....	278 888		26 653	252 235
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....	668			668
Total.....	308 975		26 653	282 322

Amortissements et dépréciations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	29 419			29 419
Immobilisations corporelles.....	271 155	4 830	26 653	249 332
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....				
Total.....	300 575	4 830	26 653	278 751

Créances représentées par des effets de commerce :

Néant

Usagers.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	668	668	
Actif circulant et charges constatées d'avance.	2 885 285	2 885 285	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Participations et créances rattachées.....	
Immobilisations financières.....	
Usagers et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	663 892
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

2 231

Les charges constatées d'avance concernent les contrats de maintenance informatique et les contrats d'assurance.

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice précédent		102 359

AFFECTATION	Augmentations	Diminutions
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	102 359	
Total des affectations	102 359	

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions ou consommations	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise.....	15 000			15 000
Fonds propres avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation.....				
Réserves.....	100 000			100 000
Report à nouveau.....	106 973	102 359		209 332
Résultat de l'exercice.....	102 359	99 524	102 359	99 524
Situation nette	324 332	201 883	102 359	423 856
Fonds propres consommables.....				
Subventions d'investissement.....	1 951		1 778	173
Provisions réglementées.....				
Total.....	326 283	201 883	104 137	424 030

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Réserves pour projet de l'entité.....	100 000			100 000
Total (1)	100 000			100 000
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations.....				
Relatives aux stocks.....				
Relatives aux autres éléments d'actif.....				
Amortissements dérogatoires.....				
Provision spéciale de réévaluation.....				
Plus-value réinvestie.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour risques d'emploi.....				
Provision pour amendes et pénalités.....				
Provisions pour charges sur legs et donations.....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....				
Total (3)				
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés.....				
Autres dépréciations.....				
Total (4)				
Total général (1 + 2 + 3 + 4)	100 000			100 000
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....				
- financières.....				
- exceptionnelles.....				

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS**

Origine des fonds reportés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Total				

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice A	Reports B	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -) D	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global C	Dont remboursement aux tiers		Montant global A+B-C+D	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exer.
Subventions d'exploitation							
Fonds dédiés aux projets d'investissement	203 007					203 007	
Sous-total	203 007					203 007	
Contributions financières d'autres organismes							
Sous-total							
Ressources liées à la générosité du public							
Sous-total							
Total	203 007					203 007	

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	7 133	7 133		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	191 419	191 419		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 887 812	2 887 812		
Produits constatés d'avance				
Total :	3 086 364	3 086 364		

Dettes représentées par des effets de commerce : Néant

Dettes financières.....
Fournisseurs.....
Autres dettes.....

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs.....	5 846
Dettes fiscales et sociales.....	20 843
Autres dettes	2 887 812

Produits constatés d'avance :

159 339

Les produits constatés d'avance concernent la facturation établie aux OPCO, qui se rattache à une période postérieure au 31/12/2024.

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**VENTILATION DES VENTES DE BIENS ET SERVICES**

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

VENTILATION DES RESSOURCES HORS VENTES DE BIENS ET SERVICES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Cotisations	90	70	100,00	100,00
Subventions d'exploitation				
Concours publics				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs et donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Ventes de dons en nature				
Parrainages				
Autres ressources				
Total	90	70	100,00	100,00

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.	
Nature	Modalités de recensement et de valorisation
NEANT	
Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.	
<u>Motifs de la non comptabilisation :</u>	
Nature	Valorisation

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)**MONTANTS RELATIFS AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE****Produits**

Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique "Legs, donations"	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	

Total des produits**Charges**

Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reports en fonds reportés liés aux legs et donations	

Total des charges**FRAIS DE DEVELOPPEMENT**

Frais de développement comptabilisés en charge au cours de l'exercice

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**Honoraires des commissaires aux comptes**

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	5 400	
Honoraires afférents aux services autres que la certification		
Total	5 400	

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus :

Néant

Dons en nature destinés à être cédés.....

Garanties, cautions obtenues.....

Autorisation de découvert

Autres engagements

Engagements donnés :

Néant

Avals et cautions.....

Autres engagements

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

Néant

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

Exercice en cours		Exercice précédent	
Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.

Régimes à prestations définies

Régimes additifs en droits

Régimes chapeaux

Indemnités de fin de carrière

Méthodes et hypothèses utilisées :

Non recensé

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)**Engagements****de crédit bail :**

Terrains
 Constructions
 Inst. techn., mat. & out.
 Autres immo. corp.
 Immo. en cours

Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat
Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	résiduel (1)

Totaux

--	--	--	--	--	--	--

(1) Selon contrat

AUTRES ENGAGEMENTS

Détail des produits à recevoir pour un total de 663 707 € :

- facturation formation à établir aux OPCO : 292 942 €
- frais de siège à recevoir des UFA : 368 265 €
- aides au permis à recevoir : 2 500 €

Détail des dettes fournisseurs à payer pour un total de 5 846 € :

- gaz et électricité : 308 €
- maintenance informatique : 38 €
- honoraires du Commissaire aux Comptes : 5 400 €

Détail des dettes fiscales et sociales pour un total de 20 843 € :

- provision congés payés : 15 123 €
- provision charges sociales sur congés payés : 5 720 €

Détail des autres dettes pour un total de 2 887 812 € :

- avoirs à établir aux OPCO : 19 789 €
- rétrocessions brutes (avant frais siège) à verser aux UFA : 2 857 954 €
- subvention région relative à l'UFA Charles de Foucaud à verser : 10 069 €